

côté de cette riche nature qui se dilatait avec tant de force et s'épanouissait comme une gerbe de feu.

A neuf ans, il entra au collège de Saint-Hyacinthe, et se faisait bientôt remarquer; personne n'apprenait plus vite, mais aucun élève aussi n'était plus dissipé, plus insoumis; il était de tous les complots, de toutes les révoltes contre l'autorité, de toutes les équipées. Il poussa les choses jusqu'à mettre le feu au collège. C'était un peu fort, il reçut ordre de faire son paquet.

Il s'en alla, et entra, en qualité de commis, chez M. Cuvillier, de Montréal. Une grande discussion s'étant, un jour, élevée dans le bureau, M. Cuvillier remarqua la vivacité et la force d'esprit de son commis, et ne put s'empêcher de lui dire qu'il n'était pas à sa place, qu'il devait se faire avocat. Lanctot saisit la balle au bond; mais sur l'avis de M. Doutre, qui avait déjà remarqué quelques-unes des compositions du